

INFORMATIONS POUR LES ÉTUDIANT·ES

DOSSIER SANTÉ DES ÉTUDIANT·ES COMMENÇANT LEUR FORMATION À HESAV

Bonjour,

Vous êtes inscrit·es à la Haute École de Santé - Vaud dans une filière du domaine de la santé. Nous vous prions de lire attentivement les informations ci-dessous concernant le dossier santé. Il est indispensable de le remplir de façon complète et précise pour pouvoir effectuer des stages en institutions socio-sanitaires. **Cette démarche est obligatoire pour votre formation.**

Dans le cadre de la prévention des maladies transmissibles durant les activités cliniques, **il est important que vous soyez vacciné·es avant vos premiers contacts avec les malades.** Afin de garantir votre propre protection ainsi que celles des patient·es, HESAV recommande vivement que vous fassiez contrôler et compléter auprès de votre médecin traitant votre statut vaccinal et immunitaire. **Vous êtes responsable de cette démarche dont le coût est à votre charge** (ou à la charge de votre caisse maladie).

Votre statut vaccinal et immunitaire devra être à jour avant le début de la première période de formation pratique dans une institution socio-sanitaire. Compte tenu du délai qui peut être nécessaire pour la mise à jour de vos vaccinations (parfois plusieurs mois), nous vous conseillons d'engager les démarches au plus vite. Nous attirons votre attention sur le fait que **certains établissements socio-sanitaires refusent d'accueillir les étudiant·es s'ils/elles ne sont pas vacciné·es. Vous pourriez alors vous retrouver en situation de ne pas pouvoir effectuer votre stage et le valider.**

Nous demandons également à votre médecin de remplir le document intitulé « **Formulaire d'évaluation médicale** ». Ce document ne constitue pas formellement une condition d'accès aux études à HESAV. Il sera traité de façon confidentielle par le service de santé de HESAV, mais permettra de vous soutenir en cas de besoin lors de votre formation.

En cas d'incapacité, ou si le formulaire d'évaluation médicale est manquant ou incomplet, le Service de santé se réserve le droit d'en informer une ou plusieurs des personnes suivantes: votre conseiller·ère aux études, votre responsable de formation, le·la responsable d'année ou de filière, le·la doyen·ne de votre filière, et le cas échéant, le·la directeur·trice de formation.

Enfin, nous profitons de ce courrier pour vous rappeler que vous devez être au bénéfice d'une couverture d'**assurance maladie et accidents personnelle.**

INFORMATIONS POUR LES ÉTUDIANT·ES

DOSSIER SANTÉ DES ÉTUDIANT·ES COMMENÇANT LEUR FORMATION À HESAV

Télécharger le dossier

Ces documents peuvent être
téléchargés sur le site:
<https://dosa.hesav.ch>



Afin de pouvoir effectuer un premier contrôle de votre situation vaccinale, **les documents suivants sont à téléverser exclusivement** dans votre dossier santé on-line DOSA_HESAV d'ici au **9 octobre 2026**.

- Scan du dossier santé comprenant le questionnaire de santé et le certificat immunitaire
- Scan lisible du ou des carnets de vaccination (ou autre preuve vaccinale)
- Scan du résultat des anticorps contre l'hépatite B
- Scan du test sanguin Quantiféron®

Vos données seront traitées de manière strictement confidentielle par le service de santé de HESAV. Toutefois, en nous retournant votre certificat immunitaire, vous acceptez qu'il puisse être communiqué:

- en cas d'accident à la médecine du personnel de votre lieu de stage
- aux responsables des stages de HESAV pour votre placement en stage

DEMANDE D'INFORMATIONS

Pour tout renseignement concernant le dossier santé, vous pouvez contacter le service de santé de HESAV via la plateforme DOSA: <https://dosa.hesav.ch>.

Nous nous réjouissons de vous accueillir à HESAV et vous remercions par avance de votre collaboration à ces mesures préventives.

Nous vous adressons, Monsieur, Madame, nos respectueuses salutations.

Pour le service de santé de HESAV
Annick Duperrex, Infirmière de santé

Les documents à télécharger se trouvent sur le site:
<https://dosa.hesav.ch>

- Dossier santé (comprenant les informations pour les étudiant·es, les informations pour le médecin traitant, le formulaire d'évaluation médicale et le certificat immunitaire).

INFORMATIONS POUR LE MÉDECIN TRAITANT

DOSSIER SANTÉ DES ÉTUDIANT·ES COMMENÇANT LEUR FORMATION À HESAV

Référence OFSP - Plan de
vaccination suisse 2026
<https://tinyurl.com/wc5ab7f7>

Madame, Monsieur,

L'étudiant.e que vous allez examiner commence sa formation à la Haute École de Santé - Vaud qui forme des étudiant-es HES dans le domaine de la santé (Infirmier·ères, physiothérapeutes, sages-femmes, technicien·nes en radiologie médicale et ergothérapeutes).

Vous trouverez ci-joint un dossier santé comprenant un **formulaire d'évaluation médicale et un certificat immunitaire** que nous vous remercions de compléter et remettre à l'étudiant.e une fois tous les éléments du dossier réunis.

Les informations recueillies ne constituent pas formellement des conditions d'admission à HESAV. Elles permettront cependant au service de santé d'accompagner et de soutenir les étudiant-es.

Pendant leur formation, les étudiant-es effectuent des stages. Afin de garantir leur propre protection ainsi que celle des patient-es, ils/elles sont tenu-es de faire contrôler et compléter leur statut vaccinal et immunitaire avant leur accès en stage, selon le plan de vaccination officiel de l'OFSP, en particulier l'Annexe 4 (vaccinations recommandées pour le personnel de santé). À noter que certains établissements socio-sanitaires refusent d'accueillir les étudiant-es si leur statut vaccinal n'est pas à jour.

Enfin, nous vous rendons attentif.ve au fait qu'un test sanguin Quantiféron® ainsi qu'un dosage d'anticorps contre l'hépatite B supérieur à 100 UI/L sont exigés par certains établissements de stage, pour des raisons médico-légales. En cas de test Quantiféron® positif, nous recommandons d'effectuer une radiographie de thorax et de solliciter l'avis d'un pneumologue, afin d'évaluer la nécessité d'un traitement.

Lorsque le statut vaccinal est complet, nous vous prions de remplir le dossier santé (certificat immunitaire) et de le remettre à l'étudiant.e avec les résultats de laboratoire des anticorps contre l'hépatite B et du test Quantiféron®.

Pour le service de santé de HESAV
Annick Duperrex, Infirmière de santé

FORMULAIRE D'ÉVALUATION MÉDICALE

CONFIDENTIEL · 1/2

À remplir par le médecin selon
la fiche « Informations pour le
médecin traitant »

Après examen de l'étudiant.e susmentionné.e, estimez-vous qu'il/elle
présente des problèmes physiques qui nécessitent un aménagement de la
formation (maladie, situation de handicap, problèmes ostéo-articulaires, ...)?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne suis pas en mesure de me prononcer¹

Si oui, précisez: _____

Estimez-vous que l'état de santé physique et psychique de l'étudiant.e est
compatible avec l'exercice d'une profession dans le domaine de la santé ?²

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne suis pas en mesure de me prononcer¹

Si non, précisez: _____

¹Dans ce cas, l'étudiant.e sera convoqué.e par le service de santé de HESAV
pour une évaluation de la médecine du travail.

²Exemples de critères pouvant contre-indiquer l'exercice d'une profession
dans le domaine de la santé :

- Déficit immunitaire inné ou acquis
- Atteintes musculaires ou orthopédiques sévères
- Troubles visuels sévères
- Hypoacousie ou trouble de l'élocution entravant fortement la communication interpersonnelle
- Affection psychiatrique incompatible avec les soins
- Recours abusif à l'alcool, aux médicaments et aux drogues, incompatible avec les soins
- Toute autre affection médicale jugée médicalement incompatible avec l'activité prévue

Lieu et date:

Signature et sceau du médecin:

CERTIFICAT IMMUNITAIRE

CONFIDENTIEL · 2/2

Le médecin soussigné,
certifie que:

Nom: _____ Né.e le: _____

Prénom: _____

répond aux critères vaccinaux et/ou immunitaires recommandés par l'OFSP (plan de vaccination suisse 2026, en particulier les spécificités pour le-s professionnel-s de la santé p.40 à 41) et demandé par HESAV et par les institutions sanitaires pour l'accueil des étudiant-es en stage/formation pratique.

Veuillez cocher les vaccins effectués ou affections guéries:

Maladie:	Immunité acquise si:	X
Hépatite B	≥ 3 doses (ou 2 doses reçues entre 11 et 16 ans d'un vaccin contre l'hépatite B pour adulte) et Sérologie Anti-HBs Ig ≥ 100 UI Résultat: _____ ou Ancienne hépatite B guérie (confirmée par sérologie)	
Rougeole, Oreillons, Rubéole	2 doses de vaccin ou sérologies positives	
Varicelle	Avoir fait la maladie (anamnèse positive) ou 2 doses de vaccin ou sérologie positive	
Diphtérie Tétanos	6 doses de vaccin (vaccination complète)	
Coqueluche	1 dose de vaccin diphtérie-tétanos-coqueluche datant de moins de 10 ans	
Poliomyélite	5 doses de vaccin (vaccination complète)	
Covid-19	Certificat immunitaire	
Test Quantiféron	Négatif ☐ Traitement: _____ Positif ☐ _____	

Lieu et date:

Signature et sceau du médecin:

Haute École de Santé – Vaud

Service de santé
Route de la Maladière 39
1022 Chavannes-près-Renens
T +41 21 556 63 00
@ servicesante@hesav.ch
www.hesav.ch

En transmettant ce rapport médical, l'étudiant.e autorise le service de santé de HESAV à en prendre connaissance. Il sera traité en toute confidentialité.